

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2021**

L'an deux mil vingt et un, le Dix-neuf juillet à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique SYLVESTRE, Maire.

Date de la convocation : 12/07/2021

Nombre de conseillers en exercice :11

Présents : BLANC Alexandre, CASTAING Marithé, CHARVE Bruno, LECLERCQ Frédéric, MOURIQUAND André, PION Thierry (arrivée à 20h30), PRAL Isabelle, SYLVESTRE Dominique, THIVOLLE Brigitte.

Absents excusés : LANCIEN Gaëlle (pouvoir à MOURIQUAND André), CACHOT Sandrine.

Secrétaire de séance : LECLERCQ Frédéric

**1 Approbation du compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal**

Après correction par le conseil municipal, le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 17 juin 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

Arrivée d'Alexandre BLANC

**2 Prise d'acte de la réception du rapport d'activité 2020 de l'AGGLO**

Le document a été transmis à chaque conseiller municipal par mail.

Le conseil municipal a pris acte de la réception du rapport général.

**3 Prochain dépôt du dossier d'information mairie par SFR**

Le dossier d'information qui doit être envoyé par SFR, n'a pas encore été reçu par la mairie. La notification de réception sera affichée dès réception et le dossier sera consultable en mairie. Lecture d'un courrier émanant de Maître FIAT avocat de Madame Emmanuelle GIRAUD remettant en cause la délibération du conseil municipal, de mise à disposition d'une parcelle en vue de l'installation de l'antenne SFR. Une réponse sera apportée à ce courrier. Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs BEHAR et HOFFNER, qui souhaitent s'exprimer,

- Monsieur BEHAR informe qu'un concentrateur LINKY portant l'intitulé « site antenne relais » a été posé sur un poteau situé sur la Route de Montvendre et demande si cela concerne l'installation pour l'antenne.

La commune n'a pas été informée d'une telle demande et se renseignera auprès d'ENEDIS.

- Monsieur HOFFNER regrette un défaut d'information auprès des riverains sur le sujet de l'antenne. Il fait part de son inquiétude sur le risque incendie (criminel) que peut générer l'installation de celle-ci et demande quelles actions seront menées pour limiter les risques.

#### **4 Urbanisme**

##### **a) PLUi**

L'AGGLO propose la création d'un groupe de travail composé d'élus afin d'étudier l'impact qu'aurait, sur le territoire et sur les communes ; la prise de compétence et de planification par l'AGGLO d'un PLU intercommunal (PLUi) qui en découlerait. André MOURIQUAND et Brigitte THIVOLLE sont volontaires pour participer à ce groupe de travail.

##### **b) Permis d'aménager**

Lecture du courrier d'un Balmois à propos du nouveau quartier, notamment par rapport aux constructions en R+2. Il est rappelé que le PLU limite les constructions à R+1. Le dossier du permis d'aménager vient d'être reçu en mairie ce jour et sera déposé le 20 juillet.

#### **5 Travaux**

Suite à la réunion qui s'est tenue le 12 juillet. Des consultations seront envoyées à quatre entreprises concernant les travaux de voirie. Un devis a été demandé auprès d'un menuisier pour l'éventuel remplacement des huisseries du bloc mairie.

#### **6 Questions et informations diverses**

##### **a) Prime de départ agent suite à rupture conventionnelle**

Suite à la réception de la demande de rupture conventionnelle de Monsieur Sylvain VAST pour le 31 août 2021, le conseil est informé qu'une prime de rupture conventionnelle calculée selon différents critères et d'un montant de 3000€ sera versée à cette occasion. Il est rappelé que la commune doit s'acquitter de l'allocation chômage si celle-ci est demandée.

##### **b) Service déchet de l'AGGLO**

La proposition pour un point d'apport sur la commune d'Ourches, après le pont sur la route de Montmeyran, semble en bonne voie. Pour le point à conventionner avec Montmeyran (vers les Crottes) les négociations ne semblent pas avoir abouti. Les problèmes du fonctionnement de la salle des fêtes et du restaurant de la Pangée, au niveau des déchets, restent posés.

##### **c) CEN**

Le plan de gestion (2022-2027) avec le conservatoire des espaces naturels sera proposé avant la fin de l'année.

**d) Distribution du bulletin**

Suite à l'impression du bulletin ce jour, la distribution aura lieu le mercredi 21 juillet.

**e) « Pass sanitaire » pour les manifestations à venir**

Réflexion sur les modalités d'accueil du public selon les normes sanitaires en vigueur, notamment pour le salon du livre qui se tiendra les 2 et 3 octobre 2021.

**f) Visite de la cantine scolaire de Chabeuil**

Créée en 2011 pour 280 couverts, la structure propose aujourd'hui 400 couverts durant les 36 semaines d'école et fonctionne aussi le reste de l'année avec le centre aéré.

**g) AG de l'association CAP (Chabeuil Aide et Partage)**

Cette association est subventionnée par la commune de La Baume-Cornillane. Certains Balmois ont bénéficié des aides fournies par cette association formée par 64 bénévoles très investis.

**h) Suite du dossier DEGRANGE**

Un courrier de rappel sera envoyé par mail à la D.D.T.

**i) Chemins ruraux**

Une demande est faite à Monsieur le Maire d'envoyer un courrier officiel à la SCI les Merles, Monsieur FRAISSE Hervé, pour réclamer la réouverture au public de certains chemins ruraux (CR50 les Buis, CR 48 du communal).

*Heure de fin : 22 h 15*

**Prochaine réunion : le 30 août 2021 à 20h**